



Bordeaux, le 30 juin 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

Aide à l'embauche : l'État et les entreprises s'engagent dans les quartiers prioritaires

Pierre DARTOUT, préfet de la région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, préfet de la Gironde, a assisté à la présentation de la charte « entreprises et quartiers » dont l'objectif vise à rapprocher les entreprises des habitants des quartiers prioritaires pour faciliter l'accès à l'emploi et lever les freins à l'embauche, le jeudi 30 juin 2016 au Rocher de Palmer à Cenon.

Les quartiers prioritaires de la politique de la ville sont particulièrement touchés par le chômage avec un taux près de deux fois à deux fois et demi supérieur à la moyenne des autres quartiers ou à la moyenne nationale.

A travers cette charte, les entreprises s'engagent à accueillir des collégiens et des lycéens en stage, à participer aux manifestations en lien avec l'emploi (forum, journée de recrutement), à développer des contrats en alternance, à favoriser le parrainage des demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés ou encore à mobiliser les contrats aidés et les clauses d'insertion dans les marchés.

A ce jour, 77 entreprises, têtes de réseau d'entreprises et autres structures sont engagées dans la démarche en Gironde.

La présentation de la charte a été suivie de **deux tables rondes** : la première a été consacrée aux témoignages de jeunes des quartiers sur leur expérience avec les entreprises engagées dans la démarche, et la seconde aux témoignages des chefs d'entreprises sur l'intérêt de la démarche et le partage de leur expérience.

